

LES FONDAMENTAUX DU DROIT DU TRAVAIL

€ COÛT

690 € prix nets de toutes taxes



CONTACT

Aurélie Carriac
05 55 18 80 05
acarriac@correze.cci.fr



OBJECTIFS

Permettre aux participants d'acquérir les connaissances en droit du travail nécessaires pour l'exercice de leurs fonctions exercées dans le domaine des Ressources Humaines en intégrant les dernières évolutions législatives et jurisprudentielles. La formation intègre les dispositions contenues dans les ordonnances Macron.



PUBLIC

Tout public

Pré-requis : aucun



DURÉE

2 jours



DATE

Session 1 : le 06, 07 avril 2022



LIEU

Inisup à Brive (CCI de la Corrèze) - possibilité sur Limoges ou Guéret, sous réserve du nombre minimum et majoritaire de participants



PROGRAMME

I - Repères

- Connaître la structure du droit du travail
- Articulation convention collective / code du travail

II - Acquérir une méthodologie de recherche pour donner des réponses justes et fiables

- Utiliser les sources du droit du travail
- Identifier les incidences de la convention collective dans la gestion des ressources humaines
- Savoir chercher l'information | Savoir évaluer la pertinence des sources et des informations recueillies

III - Actualités – Jurisprudence

- Changements légaux et jurisprudentiels majeurs des dernières années,
- Choix politiques et tendances | Esprit du législateur actuel et futur (confirmation - revirement)

IV - Utilité de certains outils (le règlement intérieur)

V - Obligations légales

- Affichage,
- Registre(s),
- Représentation du personnel,
- Règlement intérieur

VI - Cas pratique et analyse

Mode d'évaluation en amont de la formation.

Entretien téléphonique ou rendez-vous individuels + tests de positionnement.

Méthodes et moyens pédagogiques :

- Apports théoriques et méthodologiques.

- Cas pratiques et/ou mises en situation.
- Remise d'un support pédagogique.

Modalités d'évaluation de la formation :

- Contrôle continu.